

Mémoire d'apprentissage

Le mémoire est présenté lors d'une soutenance orale de 30 minutes.

Infos pratiques

- > ECTS : 10,5
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Campus : Campus de Saint-Cloud
- > Composante : IUT de Ville d'Avray

Contact(s)

- > **Anne-sophie Aguilar**
Responsable pédagogique
asaguilar@parisnanterre.fr

Présentation

Le mémoire constitue l'aboutissement de la formation, dans toutes ses dimensions : situation en entreprise, mobilisation des connaissances professionnelles, capacités de réflexion et d'analyse, maîtrise rédactionnelle. Il s'articule autour d'un projet porté par l'apprenti dans la librairie où il travaille, défini en accord avec le maître d'apprentissage. La mise en place du projet suppose une bonne connaissance de l'entreprise. Celle-ci acquise, l'apprenti est invité à présenter sa démarche, ses motivations, la réalisation du projet et le bilan qu'il peut en tirer, tant du point de vue de l'entreprise (outils d'évaluation) qu'à titre personnel.

Évaluation

Modalités spécifiques au Modalité de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C générales) :

Les modalités spécifiques précisent les règles applicables aux UE visant à « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel ». Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des notes est supérieure ou égale à 10/20 et si la moyenne simple des UE « Projet » et « Apprentissage ou stage » est aussi égale ou supérieure à 10/20.

Examens
